

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recensement : Villenave d'Ornon recrute !

La Ville de Villenave d'Ornon est à la recherche de 8 agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population 2024.

Dans le cadre du recensement de la population 2024 mené en collaboration avec l'INSEE, la Ville de Villenave d'Ornon recrute 8 agents recenseurs en CDD. Le contrat débutera à partir **de la deuxième semaine de janvier 2024 jusqu'à l'issue du recensement, prévu du 18 janvier au 24 février 2024.**

La mission principale de l'agent sera de collecter les informations auprès de la population en respectant la procédure. Une formation obligatoire de deux demi-journées sera dispensée par le superviseur de l'INSEE début janvier. Pour effectuer cette mission, la Ville recherche des profils avec des qualités relationnelles (courtoisie, bonne présentation) et rédactionnelles avérées, une capacité organisationnelle, de la rigueur et une grande disponibilité, notamment en soirée, le mercredi et le samedi.

Le candidat devra être titulaire du permis B et posséder un véhicule, respecter scrupuleusement les dispositions ayant trait au secret de la vie privée, s'engager à participer à tout le déroulement de l'opération (fonction incompatible avec un temps de travail supérieur à un mi-temps) et réitérer les visites à différentes heures pour pouvoir contacter toutes les personnes de son secteur.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) doivent être envoyées avant le **15 novembre 2023** et sont à adresser par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire (14 bis rue du Professeur Calmette, 33140 Villenave d'Ornon) ou par mail à l'adresse monier.nymphaea@mairie-villenedornon.fr.

Pour connaître le détail de l'offre, **rendez-vous sur le site internet de la Ville (villenedornon.fr)**.

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenedornon.fr - 05 56 75 69 39